Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260116-D_2026_02-DE

COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL
14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr
http://www.saintmalonsurmel.fr/

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JANVIER 2026

Date de convocation : 6 janvier 2026
Conseillers en exercice : 14 Présents : 10 Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le seize janvier, à vingt heures quarante minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

Étaient présents : M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Manon DEMEURANT, Mme Sonia HUBY, Mme Héléna LERAY, Mme Erell LISSILLOUR, M. Pascal ROUILLE, M. Jean-Michel TEYSSIER et M. Freddy THOMAS.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Excusés : M. BASTARDIE Pierre, Mme Nolwenn BORDIER, M. Hervé DREUSLIN et Mme Catherine PUISSEGUR.

Procuration : BASTARDIE Pierre à Brigitte PIERRARD, Nolwenn BORDIER à Manon DEMEURANT, Hervé DREUSLIN à Sonia HUBY et Catherine PUISSEGUR à Gilles LE METAYER.

Secrétaire de séance : M. Freddy THOMAS.

2026-02 – FINANCES : AFFECTATION DE RESULTATS

Vu la délibération n°2026-01 du 16 janvier 2026, concernant l'approbation du compte financier unique de l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, et à l'unanimité :

- décide d'affecter au budget de la commune pour l'exercice 2026, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :
  - couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 la somme de 8 533,85 € pour couvrir les dépenses d'investissement de 2025
  - le surplus est affecté en recettes de fonctionnement, sur la ligne budgétaire 002, soit 254 330,81 €.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

MAIRIE DE ST-MALON-SUR-MEL (Ille-et-Vilaine)